

CONDITIONS D'ANNULATION FIV

CYCLE AVEC DON D'EMBRYONS

Dans le cadre du cycle de traitement utilisant des embryons donnés, la cliente paie des frais de réservation de **500 EUR**, les frais de réservation sont valables pendant 6 mois à compter de la date de la facture préalable.

Si une cliente:

- **EST TOUJOURS INTÉRESSÉE PAR LA RÉSERVATION DES EMBRYONS CONFIRMÉS**
Bien que le délai de 6 mois soit déjà écoulé, la réservation peut être prolongée, à la demande de la cliente, moyennant le règlement de la cotisation annuelle de **150 EUR** pour la conservation du matériau biologique.
- **ANNULE LE TRAITEMENT POUR DES RAISONS DE SANTÉ GRAVES**
Si le traitement est interrompu pour des raisons de santé graves et justifiées par un avis écrit du médecin de la cliente, les frais de réservation de **500 EUR** sont intégralement remboursés.
- **ANNULE LE TRAITEMENT SUR DÉCISION PROPRE DE LA CLIENTE**
Si le traitement est interrompu sur décision propre de la cliente, les frais de réservation de **500 EUR** ne sont pas remboursés.

CYCLE AVEC DON D'OVOCYTES

Dans le cadre du cycle de traitement utilisant des ovocytes donnés, la cliente paie systématiquement les frais de réservation de **500 EUR** après la confirmation de la date de la séance de traitement. Si la date de la ponction ovocytaire (OPU) de la donneuse est proposée et confirmée dans un délai inférieur à huit semaines avant que l'OPU en question ait lieu, le montant total du traitement est toujours dû.

Si la cliente interrompt le traitement et annule ainsi une date réservée de l'OPU de la donneuse:

- **POUR DES RAISONS DE SANTÉ GRAVES**
Si le traitement est interrompu pour des raisons de santé graves et justifiées par un avis écrit du médecin de la cliente, les frais de réservation de **500 EUR** sont intégralement remboursés.
Dans le cas où les frais supplémentaires de 4 300 EUR relatifs au traitement ont déjà été payés et que la cliente est contrainte d'annuler le traitement pour raisons de santé graves, le montant payé est remboursé.
- **SUR DÉCISION PROPRE DE LA CLIENTE**
Si le traitement est interrompu sur décision propre de la cliente, les frais de réservation de **500 EUR** ne sont pas remboursés.
Dans le cas où les frais supplémentaires de 4 300 EUR relatifs au traitement ont déjà été payés et que la cliente souhaite annuler le traitement de son propre chef, le montant payé n'est pas remboursé.



Dans nos cliniques, il est possible de payer en espèces ou par carte de crédit.

